

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclamés, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS.
Chez MM. HAYAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Poste :

Un an. 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 39,
A EWIG,
Rue Flechter, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Juin 1878.

Chronique générale.

C'est le 8 juin que les Chambres se sépareront.

Une entente s'est établie, au sujet de cette date, entre les ministres, les présidents des deux Chambres et ceux des grandes commissions.

Le préfet de l'Yonne vient d'annuler un arrêté du maire d'Auxerre, qui interdisait les processions dans la commune.

L'annulation est motivée par des considérations qu'il est utile de faire connaître. Après avoir visé les différentes lois qui régissent la matière, l'arrêté de M. le préfet dit :

« Considérant qu'il n'existe pas à Auxerre d'église consistoriale, mais seulement une chapelle ou oratoire ne relevant d'aucune église consistoriale, et dans laquelle se réunissent environ 150 personnes professant le culte protestant ;

« Considérant que, dans le cours des années précédentes, aucun trouble n'est survenu à l'occasion des cérémonies extérieures d'un culte reconnu ;

« Qu'il résulte des renseignements fournis par l'administration que l'état des esprits ne paraît pas avoir changé, et qu'en conséquence aucun trouble n'est à redouter pour l'avenir ;

« Que, d'autre part, c'est bien plutôt par suite de considérations politiques et religieuses qu'en raison du danger qui pourrait menacer l'ordre extérieur, que l'interdiction dont il s'agit a été prononcée par la municipalité ;

« Que cette appréciation résulte notamment d'une délibération du conseil municipal en date du 10 mai 1878, sur la légalité

de laquelle nous nous réservons de nous prononcer ;

» Pour ces motifs, avons arrêté et arrêtons, etc. »

Les conseils municipaux de Bordeaux, de Lille et de Saint-Etienne ont rejeté un vœu soumis à leur délibération ayant pour objet de faire interdire les processions du culte catholique.

Les radicaux ont réclamé à cor et à cri une fête nationale; le ministère, toujours libéral envers ses amis, se propose de les servir au-delà de leurs souhaits. Au lieu d'une fête, il paraît à peu près décidé que nous en aurons deux; l'une, coïnciderait avec la grande revue du 23 juin, et l'autre, avec la distribution des récompenses aux exposants. Cela ne fera peut-être pas tout à fait les affaires du radicalisme qui tient à ses dates révolutionnaires du 4 juillet et du 22 septembre; mais nous ne répondons pas qu'il ne finisse par avoir gain de cause s'il insiste et s'il porte l'affaire devant le Parlement.

Les membres du conseil municipal de Paris font retomber sur M. le préfet de la Seine la responsabilité des deux échecs successifs qu'ils ont subi, relativement au centenaire de Voltaire et à la fête nationale du 4 juillet. Des démarches ont été faites par plusieurs d'entre eux auprès des chefs de la majorité dans la Chambre des députés. Ces derniers n'auraient pas cru pouvoir refuser d'intervenir auprès de M. le ministre de l'intérieur, et ils n'auraient demandé rien moins que le remplacement immédiat de M. Ferdinand Duval.

M. de Marcère aurait refusé, dit-on, de s'engager en rien, il aurait seulement promis de soumettre la question au conseil.

Si la France est un pré, il faut convenir

qu'il n'a jamais été mieux fauché que par la République. Nous lisons dans la Patrie :

« Après avis favorable du conseil des ministres, M. de Freycinet a décidé en principe la création d'un certain nombre d'inspecteurs généraux des voies de communication.

» Si le projet du ministre se réalise, la France serait divisée en huit grandes régions, ayant chacune à sa tête un de ces hauts fonctionnaires, qui, naturellement, auront à leur disposition un personnel plus ou moins nombreux.

» Nous n'oserions dire que la création projetée soit d'une utilité incontestable; mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle entraînera le Trésor à des dépenses relativement considérables. »

Nous apprenons que M. Waddington a annoncé son départ pour Berlin pour le 8 juin, afin d'aller assister au Congrès. M. Desprez et M. Pontécoulant partiront en même temps que lui.

Jeudi, plusieurs députations d'habitants de la Franche-Comté, de la Marne et de la Haute-Marne se sont réunies au berceau de Jeanne d'Arc à Domrémy, et ont déposé des couronnes d'or au nom de plusieurs sociétés catholiques de différents départements de l'Est.

La souscription ouverte dans la Haute-Saône pour l'érection d'un monument à Domrémy, à la mémoire de Jeanne d'Arc, s'est étendue à tous les départements de l'Est et du Midi.

Le centenaire de Voltaire a complètement échoué à Lyon et dans d'autres localités où les radicaux voulaient fêter, à leur façon, la mémoire de l'ami des Prussiens.

Indifférence générale des populations.

Les illuminations de jeudi soir à Paris ont été complètement ratées; à peine dans quelques quartiers excentriques quelques lampions, une ou deux lanternes vénitiennes ont montré leurs lueurs blafardes aux fenêtres d'un cinquième ou sixième étage. Les drapeaux, dont les journaux rouges avaient demandé la réapparition, sont restés tranquillement dans leurs étuis; les seuls dont on constatait la présence étaient ceux qui n'avaient pas encore été enlevés depuis l'inauguration de l'Exposition. La foule nombreuse qui le soir encombra le boulevard ne se souciait pas plus de Voltaire que du grand-turc, elle admirait tranquillement le nouvel éclairage de l'avenue de l'Opéra et les brillantes décorations des cafés qui viennent de s'ouvrir sur cette nouvelle voie.

En somme, pas plus d'enthousiasme que de lampions!

Fête offerte par le Maréchal au commerce de Paris, de France et de l'étranger.

Indépendamment de la grande représentation de la Comédie-Française qui doit avoir lieu le 6 juin à l'Élysée en l'honneur des princes et commissaires étrangers, nous apprenons que la Maréchale se préoccupe des préparatifs de la grande fête que le Président veut offrir au commerce de Paris, de France et de l'étranger.

La grande difficulté qu'il s'agit de vaincre est celle de trouver un local assez vaste pour pouvoir contenir 20,000 invités. Le Maréchal aurait désiré le Louvre, dans la salle des États et les salles adjacentes; mais le conservateur du Louvre prétend que la chaleur et la lumière abîmeront sérieusement les tableaux, aussi il s'y oppose formellement. Cette raison, vraie à un certain point de vue, peut être tournée par de grandes précautions à prendre, et c'est ce que l'on étudie en ce moment.

Puisque nous parlons de fête, signalons celle que la princesse de Caraman-Chima donne le 4 juin en l'honneur du comte et de

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MA COMPAGNE DE VOYAGE.

(Suite.)

On sait au milieu de quel tumulte les voyageurs regagnent leur destination; fiacres, portefaix, omnibus dont les conducteurs crient à l'envi : « Métropole ! — Hôtel des Bergues ! — Hôtel garni des Postes ! »

Pour moi, qui n'avais à porter qu'un léger sac de nuit, j'attendis tranquillement, devant la gare, mon mari, qui devait me rejoindre là.

J'attendais depuis quelques minutes déjà, et la foule s'était dissipée, lorsque je me sentis doucement tirer par ma mantille, tandis qu'une voix un peu tremblante me disait :

— Pardon, Madame...

Je me retournai, et je vis la petite Allemande, l'air malheureux, les yeux pleins de larmes.

— Pardon, Madame; pourriez-vous me dire si M^{me} la duchesse de Bréhauld est arrivée à Genève, et où elle demeure ?

— Hélas ! non, Mademoiselle. C'est chez cette dame que vous devez vous rendre ?

— Oui; elle m'a engagée pour être la bonne de sa fille. On devait m'attendre à la gare, et, voyez, personne ne s'est trouvé là. Que faire ?

A ce moment, mon mari apparaissait sur le haut de la rampe qui conduit vers la gare.

— Dans un instant je suis à vous, dis-je à la jeune fille.

Elle retourna vers ses effets, qu'elle avait toujours couvés du coin de l'œil tout en me parlant, et s'assit sur sa malle.

Après que mon mari m'eut expliqué les causes de son retard, je le mis en peu de mots au fait de la situation dans laquelle se trouvait ma compagne, et nous allâmes la rejoindre.

Les larmes ruisselaient sur ses joues.

— O Madame, me dit-elle, donnez-moi un conseil ! Puisque vous êtes l'amie d'un professeur célèbre, vous êtes une personne à qui je puis me confier. Que dois-je faire ?

— D'abord, expliquez-nous, Mademoiselle, dit mon mari, comment il se fait que cette dame vous appelle chez elle sans vous donner son adresse.

Elle tira de sa poche un portefeuille, et en sortit une lettre qu'elle nous présenta.

Un large cachet armorié se voyait sur l'enveloppe; pour ouvrir la lettre sans le briser, on avait soigneusement coupé le papier tout autour.

L'épître était adressée à M^{me} veuve Kleinvogel, au village de Lammerdorf, près de Dresde, et voici ce qu'elle contenait :

« Madame,

« D'après les renseignements qui me sont donnés sur votre fille aînée, Ida, elle entrera chez moi en qualité de bonne d'enfant. Qu'elle s'arrange pour être le 15 octobre à Genève, où je me rends. Qu'elle arrive par l'avant-dernier convoi du soir; une personne de confiance l'attendra à la gare.

ANNE DE BRÉHAULD.

« P.-S. Veuillez avancer les frais de voyage; je les lui rembourserai à son arrivée. »

— Et qui est cette personne de confiance ? La connaissez-vous de vue ?

— Nullement, Monsieur; je ne sais pas même si c'est un homme ou une femme. Je ne connais pas non plus la duchesse. Elle voulait pour son enfant une bonne qui parlât le pur saxon. Comme elle avait connu aux eaux de Baden M. le comte de Windkopf, elle lui a écrit pour qu'il lui en procurât une; M. le comte, qui savait que je cherchais une place, a fait venir ma mère pour lui en parler; ma mère a envoyé à M^{me} la duchesse une lettre qu'il a apostillée, et vous voyez de lire la réponse que nous avons reçue.

— Et c'est là-dessus que vous êtes partie ?

Pauvre enfant !... Écoutez, vous laisserez votre malle en dépôt ici, où elle est en parfaite sûreté; puis ma femme vous emmènera chez elle. Je vais donner mon adresse à l'un des employés du chemin de fer, et si la personne de confiance se présente, on nous l'enverra. Si cette mystérieuse duchesse est à Genève, je saurai bien la découvrir; et si elle n'y est pas encore, je m'arrangerai de manière à être tout de suite informé de son arrivée. Allons, ma chère demoiselle, courage, ne pleurez pas; vous verrez que tout ira bien.

J'étais charmée, mais non surprise, de voir mon bon mari prendre si vite fait et cause pour la pauvre petite abandonnée.

Elle nous regardait tour à tour avec une gratitude étonnée et timide.

— Je n'ose accepter; ce serait si indiscret ! Vous donner tout cet embarras, toute cette peine, moi, une étrangère !

— Il faut bien que vous acceptiez. Croyez-vous que nous allons vous laisser là toute seule devant cette gare, ou vous envoyer dans la première auberge venue ? En route, Mesdames; vite à la maison; je vous rejoindrai sous peu.

Quand nous fûmes arrivées chez moi, ma fidèle Marguerite, après avoir regardé avec quelque curiosité l'hôte que j'emmenais, nous servit le thé.

Je fis ôter à Ida son chapeau, et, en voyant de plus près cette physionomie si honnête, ce regard

la comtesse de Flandres, et n'oublions pas le gala qu'on organise à l'Opéra pour le 13 juin.

Mesures de sûreté contre les réfugiés de la Commune.

Quelques journaux belges se font en ce moment les échos des plaintes que soulèvent les formalités rigoureuses auxquelles la police française astreint les voyageurs étrangers qui passent notre frontière.

En effet, des instructions toutes spéciales ont été envoyées récemment par le service de la sûreté pour exercer une surveillance très-attentive sur tout individu venant de Belgique et qui veut entrer en France.

Ces instructions sont motivées, nous assure-t-on, par des avis venus de Bruxelles et qui ne seraient pas sans importance, si l'on en croit certains bruits qui circulent à l'étranger sur un complot ourdi par les réfugiés de la Commune contre M. le Maréchal-Président de la République.

OPINION DE VOLTAIRE SUR LA RÉPUBLIQUE.

Voltaire disait en parlant de la République :

« Une République n'est point fondée sur la vertu : elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen qui contient l'ambition des autres, sur l'orgueil qui réprime l'orgueil, sur le désir de dominer qui ne souffre pas qu'un autre domine. De là se forment des lois qui conservent l'égalité autant qu'il est possible. C'est une société où des convives d'un appétit égal mangent à la même table, jusqu'à ce qu'il vienne un homme vorace et vigoureux qui prenne tout pour lui et leur laisse les miettes. »

Nous faudrait-il chercher beaucoup pour désigner l'homme habile qui a le plus et le mieux contribué à faire dresser la table commune où tous ses amis mangent, en assez bon accord jusqu'ici, mais qui, fort adroitement, se réserve les meilleurs morceaux, se les fait attribuer et laisse le reste aux autres ?

Ailleurs, Voltaire disait encore :

« Servir pour servir, j'aime encore mieux servir un lion, qui, après tout, est d'assez bonne maison, que trois cents rats de mon espèce qui ne valent pas mieux que moi. »

Et Voltaire n'avait pas vu les rats à l'œuvre. Qu'eût-il dit après les saturnales sanglantes de 93 ? Il ne les eût plus nommés des rats, mais des tigres. Que dirait-il en voyant aujourd'hui les comédiens parlementaires que nous avons sous les yeux et qui nous acheminent inévitablement vers de nouvelles saturnales liberticides ? Il les nommerait « des singes » et les reconnaîtrait bien pour ses enfants. Il les maudirait peut-être et se maudirait lui-même.

A L'EXPOSITION.

Jaudi dernier, malgré l'incertitude du

si pur, je me félicitai de m'être trouvée là tout à propos pour la protéger.

Mon mari rentra. Il s'était assuré que nul des hôtels de Genève n'avait l'honneur de loger M^{me} la duchesse de Bréhault, que nul passe-port sous ce nom n'avait été déposé en chancellerie.

— Rassurez-vous, dit-il à Ida, dont la figure peignait la consternation et l'effroi. Nous vous garderons ici jusqu'à ce que nous puissions vous remettre en mains sûres ; n'est-ce pas, Henriette ?

Je fis un signe d'assentiment, et j'emmenai Ida dans une petite chambre destinée aux amis en passage.

— Si vous le permettez, dit-elle, je vais écrire à ma mère.

Elle reparut bientôt, et nous fit lire sa lettre.

Après avoir brièvement rendu compte à sa mère de son voyage, et l'avoir assurée qu'elle avait suivi ses directions de point en point, elle ajoutait :

« M^{me} de Bréhault n'est pas encore à Genève ; mais je suis, en attendant, chez M. le professeur F..., qui a, ainsi que sa femme, mille bontés pour moi. Ce sont des amis de M. A..., qui était à l'Université de Halle avec papa, et qui lui a envoyé un de ses ouvrages. »

— Trouvez-vous, nous demanda-t-elle, que je dise assez la vérité comme cela ? C'est que, voyez-vous, maman n'est pas du tout bien portante, et si elle savait exactement de quelle manière les

temps, malgré la solennité de la fête religieuse qui a retenu beaucoup de monde dans les églises, malgré le pitoyable centenaire de Voltaire, la recette a été la plus forte du mois. On a compté 432,009 entrées, dont 413,437 avec tickets et 48,872 avec jetons d'ouvriers ou cartes.

La carte de France de l'état-major a été placée au fond de la grande salle du travail manuel. Les 264 feuilles dont se compose cette carte forment une superficie totale de cent quatre-vingts mètres carrés. Chaque feuille a coûté 20,000 francs, ce qui fait que le travail complet a occasionné une dépense de 5,280,000 fr.

Dans la galerie du mobilier, qui vient d'être découverte, figure une réduction des plus curieuses de Notre-Dame de Paris. L'ouvrier qui a effectué cette réduction y travaille depuis 1837. Il y a employé quarante-cinq mille petits morceaux de bois de noyer... Nous serions surpris que cet artisan eût un caractère bouillant.

Parmi les machines américaines, il en est une à composer, d'un nouveau modèle. Cette machine, pourvue de 44 touches, est beaucoup plus expéditive que celles qui en comptent 76.

Les touches représentent le nombre des lettres de l'alphabet, des chiffres et des signes de la ponctuation.

Une jeune personne joue de l'instrument en véritable virtuose. En un clin-d'œil une réclame de deux lignes est composée et imprimée.

AFFAIRES D'ORIENT.

Le Nord garde une extrême réserve à l'égard du Congrès. Il enregistre les nouvelles avec un certain scepticisme et il s'applique encore aujourd'hui à justifier l'organisation de « la flotte volontaire ». De plus, le même journal dément que le traité de San-Stefano soit abandonné par la Russie. On le voit, une certaine tension existe toujours dans les sphères diplomatiques, et toutes les difficultés ne sont pas aplanies.

Nous devons y ajouter celles qui peuvent naître tout à coup à Constantinople par suite des changements si fréquents de ministères.

Le grand-vizirat, qui était aboli, vient d'être rétabli en faveur de Mehemet-Ruschdi-Pacha, et le sultan confie à ce personnage l'application des réformes de la Constitution. Or, on se rappelle que Mehemet-Ruschdi est tombé jadis du pouvoir et a cédé la place à Mehemet-Pacha, précisément parce qu'il repoussait tout à la fois les réformes et la Constitution nouvelle. Il est assez singulier qu'il soit aujourd'hui chargé de faire ce qu'il ne voulait pas. La situation est bizarre : elle indique au Divan un état de choses bien précaire qui peut changer encore brusquement par suite d'une révolution et entraver

choses se sont passées, elle serait très-inquiète, et cela lui ferait beaucoup de mal.

Nous approuvâmes la lettre ; mon mari la mit à la poste. Il passa en même temps à la gare ; mais le dernier convoi était arrivé, et personne ne s'était présenté pour réclamer M^{me} Ida Kleinvoegel.

Les jours suivants, mêmes démarches, même résultat.

Nous nous efforcions de distraire la jeune fille de ses inquiétudes ; nous la fîmes causer, et nous apprîmes sa triste et simple histoire.

Son père, né de parents peu aisés, auxquels ses études avaient coûté de grands sacrifices, s'était marié avec une femme aussi peu riche que lui.

Sur les minces émoluments d'un instituteur de campagne, il avait dû élever huit enfants ; de plus, il avait soutenu ses parents dans leur vieillesse.

Il était mort récemment, après une maladie longue et douloureuse qui avait épuisé toutes leurs ressources.

La veuve avait obtenu une petite pension ; mais, avec quelque économie qu'elle vécut, cette somme ne lui permettait pas d'entretenir sa famille.

Deux des garçons avaient obtenu des bourses dans un collège.

Ida, étant l'aînée, avait dû songer à quitter la maison.

Cela faisait une bouche de moins et de l'argent de plus, disait-elle.

l'œuvre que poursuit la diplomatie avec tant de patience et si peu de résultat.

Londres, 4^e juin, 5 h. soir.

Le comte Schouvaloff a demandé trois jours pleins pour télégraphier une longue dépêche à Saint-Petersbourg et en recevoir la réponse. Ce sont donc trois jours perdus pour les amis de la paix. Le Congrès ne pourra pas se réunir le 11 juin, on parle maintenant du 1^{er} juillet. L'ambassadeur de Russie ne dissimule pas les contrariétés que lui fait éprouver la lenteur calculée de lord Beaconsfield et qui l'oblige à télégraphier à chaque instant. Le comte Munster est le seul ambassadeur qui soit dans le secret des négociations pendantes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Ne pouvant croire, et avec raison, que le Conseil municipal de Saumur se rendrait à la motion étrange qui devait être faite samedi soir en séance, nous nous étions abstenus d'en parler. Aujourd'hui, c'est pour nous un devoir de dire en quoi elle consistait, et de rendre à chacun ce qui lui appartient.

Certains de nos conseillers, voulant copier les édiles du Midi qui ne craignent pas de froisser la grande majorité de leurs administrés en interdisant les processions, avaient rêvé de marcher sur leurs traces et voulaient que le maire de Saumur prit un arrêté semblable à celui du maire de Marseille pour entraver les fêtes du Sacre.

Heureusement que notre administration municipale et bon nombre de conseillers se sont élevés contre une proposition aussi impopulaire qu'anti-libérale, et force a été aux auteurs de la motion de la rengainer sans même pouvoir la soumettre aux épreuves du vote.

Leurs collègues, cependant, leur auraient donné toute satisfaction en déclarant la mesure inopportune. Il y a bien un certain vague dans cette déclaration, mais à chaque jour suffit son mal ; ne cherchons pas à pénétrer dans l'avenir.

Les catholiques, les hommes de jugement, la population entière félicitent le Conseil de n'avoir pas donné suite à une idée malheureuse qui eût jeté un nouveau brandon de discorde dans la cité, et le commerce lui-même eût souffert de la suppression d'une fête qui est l'occasion de certaines dépenses et attire dans nos murs les populations des campagnes voisines.

ANGERS.

Le Patriote a publié la note suivante qu'il a reçue de l'administration :

« L'administration, prévenue que la maison Parton et Roudeau devait recevoir, le 27 mai, un envoi de 447 caisses contenant 3,000 kil. de dynamite à destinations diverses, a fait prendre, d'accord avec la mu-

nicipalité, toutes les mesures nécessaires pour la réexpédition immédiate de ces matières explosibles.

» Les 447 caisses arrivées à 4 heures avaient quitté Angers à 4 heures pendant leur séjour par un piquet de troupes de ligne, escortées à leur départ par la gendarmerie, conformément aux règlements en vigueur.

» MM. Parton et Roudeau ont été invités à faire en sorte que dorénavant les caisses contenant les matières explosibles dont ils sont consignataires n'entrent pas en ville et soient manipulées loin de toute habitation.

» En se conformant aux lois en vigueur, l'administration a de plus appelé l'attention de l'autorité compétente sur ces expéditions par quantités considérables de produits dangereux. Elles seront l'objet d'une surveillance de nature à éviter tout accident. »

NANTES.

M. Léon Say, ministre des finances, a déposé à la Chambre un projet de loi relatif à la création d'une nouvelle caserne à Nantes.

— Vendredi matin, à huit heures, le général de Cissey, commandant le 41^e corps d'armée, a passé en revue, sur le cours Saint-André, le 2^e bataillon des territoriaux. Ce bataillon a manœuvré devant lui avec une précision remarquable ; officiers et soldats semblaient déjà de vieilles troupes habituées aux manœuvres.

UNE ÉVASION EN CHEMIN DE FER.

On lit dans l'Union de la Sarthe :

« Jean Nicoud, qui se faisait appeler Ferdinand Chavannes, condamné à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance, avait interjeté appel, et mercredi il partait du Mans pour Angers, escorté de deux gendarmes, Tissot, brigadier, et Faure.

» Installés, suivant l'usage, seuls avec leur prisonnier dans un compartiment de secondes, les deux gendarmes se méfiaient un peu de Nicoud, à qui l'on avait en effet pris la précaution de mettre les menottes. Il avait voulu, dans la prison, se laisser mourir de faim et était affaibli au point que peu s'en était fallu qu'il ne fût admis à l'infirmerie. Dès le départ, il se donna comme indisposé ; plus le train avançait, plus le prétendu malaise du prisonnier s'aggravait. Enfin, entre les gares de Noyen et d'Avoize, il obtint des gendarmes, qui le croyaient sérieusement malade, la permission de se mettre à la portière. Il fit mine d'avoir des haut-le-cœur, parvint à ouvrir la portière et s'élança sur la voie.

» Le brigadier sauta après lui avec une louable bravoure, mais son mouvement n'avait pas été suffisamment calculé, et il tomba sur le flanc. Le gendarme le suivit et tomba également, mais ne reçut que des contusions sans gravité. Il se releva, un peu étourdi de la chute et allait se mettre à la poursuite du fugitif qui, lui, ne s'était fait aucun mal et courait déjà à travers champs. Mais le brigadier l'appela d'une voix pressante mourante et le suppliait de ne pas l'a-

Bien qu'elle parlât avec la plus grande simplicité et sans le moindre étalage de sentiment, il était aisé de voir avec quel déchirement de cœur elle avait quitté cette famille où les chagrins et les soucis avaient resserré l'union et l'amour.

— Nous avons été bien éprouvés, disait-elle ; mais comme Dieu a toujours adouci nos maux ! Quels bienfaiteurs excellents il nous a envoyés ! de quelles délicates attentions nous avons été entourés ! Je ne sais ce que nous serions devenus si plusieurs amis ne nous avaient d'eux-mêmes prêté de l'argent sans intérêt. Les anciens amis et élèves de mon père nous ont fait accepter presque de force des provisions de toute sorte, de la farine, des pommes de terre, des fruits secs, des salaisons. Croiriez-vous que, lorsque les femmes ont appris que je devais aller en place, elles ont prélevé sur leurs plus belles pièces de toile de lin de quoi me faire un joli petit trousseau, et me l'ont apporté, tout cousu, dans une corbeille garnie de fleurs ? M. de Windkopf ne m'a-t-il pas avancé l'argent du voyage ? Sa femme ne m'a-t-elle pas donné une belle robe de soie noire, ma seule robe de soie ? On me dit qu'il y a tant de mal et de méchanceté en ce monde : peut-être ; mais il y a beaucoup de bons cœurs, et il y en a partout. Vous, Madame et Monsieur, quelle bonté à vous de vous intéresser à une inconnue, de l'assister dans sa détresse, au moment où, après ce long

voyage heureusement accompli, elle faisait naufrage au port !

— Vous m'avez intéressée dès que je vous ai vue, Ida ; mais vous vous êtes d'abord montrée bien réservée !

— Maman m'avait expressément recommandé d'être très-peu communicative, de ne pas conter mes affaires en voyage, de ne pas me lier avec mes compagnons de route. Il m'en a coûté de me conformer à ses instructions, Madame, quand j'ai rencontré votre regard si maternel ; certain instinct me disait de me mettre sous votre protection : il ne me trompait pas.

(A suivre.)

LE BON L'utile LA PRIME L'agréable.

JOURNAL DES JEUNES

De Littérature et d'Instruction, Sciences, Beaux-Arts, Théâtres, etc.

Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes.

Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LUCLEBERG, secrétaire de la rédaction.

ABONNEMENTS : 6 fr. par an ; 4 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

bandonner. Il lui porta secours, et ne le quitta qu'après l'arrivée de diverses personnes.

Il courut alors après Nicoud, et sa course dura près de deux heures; le voleur disparut dans un bois-taillis. Le gendarme, exténué de fatigue, dut renoncer à le chercher.

Pendant ce temps, le brigadier, gravement blessé, vomissant le sang, était transporté à la gendarmerie de Noyen. Le médecin, appelé en toute hâte, n'a constaté aucune fracture extérieure; mais il craint de graves lésions internes, et n'ose se prononcer. Sa femme s'est rendue auprès de lui, car les médecins ont déclaré impossible de le transporter chez lui.

Quant à l'évadé, on croit, mais ce sont des hypothèses pures, qu'il a gagné à travers champs la ligne d'Orléans pour se rendre à Tours. On raconte qu'il aurait été vu à Parcé, où il aurait changé une pièce d'or dans un bureau à tabac. Il avait été fouillé à son entrée à la prison du Mans et à sa sortie; mais le rusé coquin aurait réussi à dissimuler encore quelques pièces dont il comptait se servir, comme on voit.

Nouvelles agricoles.

A Saumur, la persistance de la pluie et la température froide que nous avons eue ont provoqué des plaintes de la part de la culture; les plus beaux blés commencent à verser, et ceux des terres légères pourrissent; les orges sont encore plus maltraitées; depuis quinze jours elles ne se sont nullement développées, et les mauvaises herbes y croissent en quantité: dans beaucoup de champs, elles couvrent déjà la plante.

Le retour du beau temps est vivement désiré pour toutes les céréales ainsi que pour les prairies artificielles que l'on commence à couper.

A Dijon, des orages, avec fortes averses, ont donné des inquiétudes pour les récoltes en terre, qui souffrent de cet état de choses, surtout avec des nuits et matinées froides et des gelées blanches. Il est grandement temps que cette détestable température s'améliore. Il faut du soleil et de la chaleur.

A Nogent-sur-Seine, il faudrait du beau temps. Il y a déjà quelques plaintes sur les blés versés.

A Nevers, les récoltes ont un aspect des plus satisfaisants; quelques blés sont engagés d'herbes; il faudrait de la chaleur pour les activer, ce qui leur permettrait de prendre le dessus.

A Orléans, les récoltes ne sont pas ce que l'on pourrait désirer; l'humidité fait jaunir les blés qui sont dans des terres surchargées de récoltes; nous avons eu de la grêle sur les coteaux du Val et de la Sologne à St-Cyr-en-Val.

A Provins (Seine-et-Marne), la récolte se présente dans de bonnes conditions; malheureusement nous avons tous les jours de la pluie, qui certainement est très-préjudiciable aux blés en terre.

A Pithiviers (Loiret), la culture commence à se plaindre, dans certains endroits, de l'humidité qui persiste toujours. Quelques blés jaunissent en terre et beaucoup de maïs commencent à en faire autant.

A Pontorson (Manche), tous les jours de la pluie: il est grand temps que cela finisse; pour les blés qui sont très-forts, on craint la verse si ce temps continue.

A Roye (Somme), les blés en terre sont très-beaux; l'épi commence à sortir.

A Sens (Yonne), les pluies continuelles font craindre la verse des blés, qui commencent à se coucher.

A Saint-Germain-en-Laye, le temps est un peu plus doux et la pluie a presque cessé, mais il ne fait que chaud à peu près comme au mois d'avril, et ce n'est pas assez. Les apparences des récoltes sont encore passables.

A Sézanne (Marne), les récoltes sont magnifiques. Les blés commencent à épier; nous avons de l'eau tous les jours, il ne faudrait que du beau temps.

Prophéties de Nick. — D'après nos prévisions, le mois de mai devait être assez agité dans l'ensemble, et marqué par des orages violents, avec grêle probable aux époques indiquées par nous. L'événement a malheureusement confirmé nos pronostics.

Les conditions astronomiques changeant peu, le mois de juin présentera à peu près la même physionomie: un temps mixte, orageux, assez accidenté, notamment durant la

période du 6 au 25, qui correspond avec la déclinaison australe de la lune. L'action mécanique exercée par notre satellite fera alors affluer abondamment vers l'hémisphère boréal l'air chaud saturé d'humidité de la zone torride, qui alimente le courant équatorial. Apparition probable de bourrasques au début de ces périodes, le plus souvent sur les Iles britanniques, par suite de la déclinaison mixte assez élevée du soleil et des planètes. Ces bourrasques seront probablement signalées plus tard par le *New-York-Herald*.

Variations brusques de température. Radiation solaire vive, nuits fraîches, 2^e quinzaine. Eclaircies, notamment sur la zone méridionale; par suite, temps relativement assez beau, à part les grains ou les orages.

Publications de mariage.

Stéphane-Aimé-Auguste Milon, libraire, de Saumur, et Marie-Louise-Désirée Nivellean, propriétaire, de Brissac.

Georges Babin, sellier-carrossier, de Saumur, et Anna-Amélie Rencau, sans profession, même ville.

René-Louis-Marie Toucheron, employé de commerce, de Saumur, et Elmire-Augustine-Victorine Beauvais, lingère, même ville.

Louis Fasseillier, domestique, de Saumur, et Anne Papin, cuisinière, même ville.

Faits divers.

La veuve du fondateur de l'homéopathie, M^{me} Marie-Mélanie Hahnemann, née d'Herz, est morte jeudi, à l'âge de 78 ans, dans la maison qu'elle habitait depuis longtemps, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

La fleur d'orange. — Les journaux des Alpes-Maritimes racontent que la campagne de Nice est littéralement couverte d'une neige de fleurs d'orange. Cette fleur est si abondante, qu'elle se vend 5 à 40 centimes le kilog.; dans les temps ordinaires, elle se paie 50 à 60 centimes au moins. Aussi, cette année, les jardiniers ne veulent pas se donner la peine de la ramasser.

Un astronome de la ville de Cologne, M. Hermann Splein, vient de découvrir la formation récente d'un vaste cratère à la surface de la lune. Le même phénomène aurait été observé ces jours-ci par d'autres savants, notamment par M. Schmidt, d'Athènes.

On vient de mettre dans l'aquarium d'eau douce de l'Exposition universelle soixante carpes et un brochet pesant treize kilogrammes.

Quant à l'aquarium marin, on ne peut arriver à en tirer parti; les crabes y meurent. Malgré cela, M. Kranz n'a pas encore renoncé à l'utiliser. On croit surtout que c'est la fraîcheur qui n'est pas assez grande.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Théâtre de Saumur.

MARDI 4 Juin 1878.

Une seule représentation donnée par

M^{lle} ÉLISE DUGUÉRET

ACCOMPAGNÉE DE SA TROUPE.

TANCRÉDE

Tragédie en 5 actes, de Voltaire.

M^{lle} DUGUÉRET jouera le rôle d'Aménaïde.
M. CHATELAIN, de la Comédie-Française, celui de Tancrède.
M. CHÉRI, de la Porte-Saint-Martin, celui d'Orbassan.
M. BRÉLET, du Théâtre-Historique, celui d'Argire.

Le spectacle commencera par:

UNE HEURE D'OUBLI, comédie inédite en 1 acte, de M. Emile de Girardin.

M^{lle} DUGUÉRET jouera le rôle de Clémentine;
M. BLUNO, du Théâtre, celui de Rémy; M^{lle} D'AUBANIS, du théâtre de Cluny, celui de Julie.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Voyage gratuit à Paris (aller et retour en toutes classes). Une grande administration vient de résoudre ce magnifique problème qui est l'événement du jour. (Voir aux annonces.)

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
à 5,690 Actions de 500 francs
DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES
PÊCHERIES FRANÇAISES
SOCIÉTÉ ANONYME
Au capital de 3,500,000 fr.
Constituée conformément à la loi du 24 juillet 1867
Siège social: à Paris, 13, rue Tailbout.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
MM. le baron DE SAINT-PAUL, G. O. *, Président;
LENGLE, ancien membre du Conseil d'État, député de la Haute-Garonne;
BAHAUT, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur de constructions navales, conseiller général, député de la Haute-Saône;
DUBREUIL *, négociant-armateur, ancien président du tribunal et de la Chambre de commerce, administrateur de la Banque de France, à Brest;
LECUYER *, commissaire de la marine, en retraite.

COMMISSAIRE DE SURVEILLANCE
M. PADIER, administrateur de la Société française financière.

CONSEIL JUDICIAIRE
M. TURQUET *, avocat à la Cour d'appel de Paris, député de l'Aisne.

Chaque action donne droit:
1° A une part proportionnelle dans l'actif social;
2° A un intérêt de 5 0/0 sur les sommes versées, payables les 1^{er} juin et 1^{er} décembre;
3° A 85 0/0 dans les bénéfices;
4° Au remboursement à 500 fr. et au remplacement du titre amorti par une action de jouissance participant aux bénéfices restants.

Conditions de la souscription
Versement en souscrivant, 50 fr.
A la répartition (du 15 au 20 juin), 150
Du 1^{er} au 5 août, 150
Du 1^{er} au 5 octobre, 150
500 fr.

Une bonification de CINQ FRANCS par action est accordée aux souscripteurs qui libéreront leurs titres par anticipation à la répartition.

Bénéfices de l'entreprise
La Société a pour objet la pêche du poisson au large de nos côtes, au moyen de 50 navires munis de cabestans à vapeur; le transport journalier de ce poisson, des fonds de pêche au port, par 4 bateaux à vapeur, de 160 chevaux chacun; et son envoi dans des caisses réfrigérantes spéciales, par chemins de fer à Paris et en province.

Ce matériel est organisé pour une pêche minimum de six millions de kil. de poisson par an.

Le prix moyen de vente à Paris étant de 1 fr. le kil., soit 6,000,000

Les frais généraux de toute nature, y compris la moitié du produit de la pêche, qui revient à l'équipage à titre de solde, étant de 4,513,000

Le bénéfice pourrait donc s'élever à 1,487,000

Soit 42 0/0 du capital

La souscription sera ouverte

Les Mercredi 5 et Jeudi 6 Juin 1878

A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

48, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Les coupons à échéance de juillet et les titres facilement négociables le jour de leur réception, seront acceptés en paiement sans commission ni courtage.

Les formalités seront remplies pour l'admission des titres à la cote officielle.

Les souscriptions peuvent être adressées dès maintenant à la Société Française Financière.

Les actions ainsi demandées avant le 5 juin seront irréductibles. Les actions provenant de la souscription publique seront soumises à une réduction proportionnelle.

Des statuts et une notice détaillée de l'entreprise sont envoyés franco à toute personne qui en fait la demande.

Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: un million de francs

27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adresser les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom



RÉCOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

Apéraitif, Fortifiant et Fébrifuge
Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'anémie, le manque de forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres invétérées, convalescences lentes, etc.

A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT, & LES PHARMACIES
Dépôt à Saumur: CHEDEVERGNE, pharmacien.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces.)

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures:
Cure N° 75,124: M. et M^{me} Léger, d'une maladie du foie, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721: M^{me} Chauvet-Pizzalati, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements. — Cure N° 62,476: Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire). — La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 79,211: Lorient, 2 avril. La Revalescière a produit une cure merveilleuse; M. Sauvet, directeur d'une grande chaudronnerie pour la marine, a été guéri d'une maladie épouvantable. Les excréments, au lieu de sortir naturellement, il les rendait par la bouche; grâce à la Revalescière, il a été entièrement guéri; elle lui a sauvé la vie.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAIN; Besson, successeur de Texier; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHATEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHEMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGRON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAUFRETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} JUIN 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800			40	Canal de Suez	701 25		7 50
4 1/2			Soc. gén. de Crédit industriel et					Crédit Mobilier esp.	735	60	
5			comm., 125 fr. p.	600				Société autrichienne	555		5
Obligations du Trésor, t. payé.			Crédit Mobilier	177 50		2 50	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Crédit foncier d'Autriche	530		2 50	Orléans	354			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Charentes, 500 fr. t. p.	80			Paris-Lyon-Méditerranée	349			
1865, 4 1/2			Est	655		8 75	Est	342 50			
1869, 3 1/2			Paris-Lyon-Méditerranée	1030			Nord	354 75			
1871, 3 1/2			Midi	830			Ouest	350			
1875, 4 1/2			Nord	1375		10	Midi	349			
1876, 4 1/2			Orléans	1187 50			Charentes	309			
Banque de France			Ouest	790		10	Vendée	555			
Comptoir d'escompte			Vendée, 500 fr. t. p.	1275		17 50	Canal de Suez				
Crédit agricole, 300 f. p.			Compagnie parisienne du Gaz	560							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			C. gén. Transatlantique								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste	(s'arrête à Angers)
6 — 45 —	—	—
9 — 1 —	—	—
1 — 25 —	—	—
4 — 10 —	—	—
7 — 15 —	—	—
10 — 37 —	—	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin	direct-mixte	—
8 — 31 —	—	—
9 — 40 —	—	—
12 — 40 —	—	—
4 — 44 —	—	—
10 — 38 —	—	—

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
BATIMENTS ET TERRAINS

Ayant façade de 18 mètres 50 centimètres sur la rue Beaurepaire; façade de 16 mètres sur la rue de la Mare-Maillet; profondeur de 38 mètres.

S'adresser audit notaire. (286)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

Pour le 24 juin 1878,
LA MAISON DE MAÎTRE DE PLAISANCE
Commune de Villebernier, à 3 kilomètres de Saumur.

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UN PRÉ

Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.

Jouissance au 1^{er} novembre 1878. Ce terrain est très-convenable pour la construction.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE
FOIN ET LUZERNE

A la Ville-au-Fourier, commune de Vernouil.

S'adresser à M. BRUÈRE, garde.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
DEUX MAISONS
Montée de la Retraite.

S'adresser à la Retraite. (180)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Commune de Vernantes.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Vernantes prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Vernantes, le vendredi 7 juin 1878, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour l'appropriation de l'ancienne église en mairie, magasin de pompes, halles, etc.

Les devis s'élèvent à la somme de 4,443 fr. 49 c., non compris les honoraires de l'architecte.

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Vernantes, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté, et chez M. Roffay, architecte, rue d'Alsace, à Saumur.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1878,
PORTION DE MAISON
AVEC MAGASIN ET SALON,
Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE
APPARTEMENT
Rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

Matériel Industriel et Agricole perfectionné.

ON DEMANDE, dans diverses localités de l'arrondissement, des représentants sérieux.

S'adresser à M. L. GUILTON, ingénieur civil à Angers. (294)

CHANGEMENT DE DOMICILE
DESCHAMPS
PLATRIER,
Ancien ouvrier de la maison Sartoris.

Informe sa clientèle qu'il a transféré son domicile et ses magasins rue des Boires, 24, en face de l'Hospice. (272)

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.

S'adresser au bureau du journal.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un 2^e clerc.

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT
ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
Maison Beurois,
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

ELIXIR ANALEPTIQUE

Grâce à une heureuse association du Fer, du Quinquina et de la Rhubarbe, cette préparation constitue le Tonique le plus complet, recommandé contre les pâles couleurs, les affections d'estomac et la débilité. Il ne constipe jamais.

Nantes, pharmacie E. MERCIER, rue Crébillon, 44; Paris, DARASSE et C^{ie}, rue Simon-le-Franc, 21; à Saumur, dans les principales pharmacies.

EXPOSITION UNIVERSELLE
Voyage gratuit à Paris
(Aller et retour en toutes classes).
ADMINISTRATION:
Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.

Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

DRAGÉES, ÉLIXIR & SIROP
DE
Fer du Dr Rabuteau
Lauréat de l'Institut de France.

Les nombreuses études faites par les savants les plus distingués de notre époque, ont démontré que les préparations de Fer du Dr Rabuteau sont supérieures à tous les autres ferrugineux pour le traitement des maladies suivantes: Chlorose, Anémie, Pâles couleurs, Pertes, Débilité, Épuisement, Convalescence, Faiblesse des Enfants et toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang.

DRAGÉES DU DR RABUTEAU: Elles ne noircissent pas les dents, et sont digérées par les estomacs les plus faibles sans produire de Constipation: 2 Dragées matin et soir au repas. Le fl. 3 Fr.

ÉLIXIR DU DR RABUTEAU: Recommandé aux personnes dont les fonctions digestives ont besoin d'être rétablies. Un verre à liqueur matin et soir après le repas. Le fl. 5 Fr.

SIROP DU DR RABUTEAU: Spécialement destiné aux enfants. Le fl. 3 Fr.

Le traitement ferrugineux par les Dragées Rabuteau est très-économique; il n'occasionne qu'une minime dépense d'environ 10 Centimes par jour.

On peut se procurer le FER RABUTEAU par l'entremise de tous les Pharmaciens.

Se défier des Contrefaçons, et sur les flacons de Fer du Dr Rabuteau, exiger comme garantie la Marque de Fabrique (déposée) portant la signature de Clin & C^{ie} et la Médaille du Prix-Montyon.

GRAND SKATING-RINK
130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare.

Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life.

Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

VÉRITABLES CAPSULES
RICORD
FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix: 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT
au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix: 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU DR BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix: 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infailible et préservative. Guérison prompte et sûre des Écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

Rue Saint-Jean, n^o 28,
E. MARAIS
TAPISSIER

Ex-premier ouvrier de la Maison JARRY, SAUMUR

A l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour il se chargera de tout travail à façon que l'on voudra bien lui confier, et fera venir, au choix des clients, tous les articles d'ameublement et de tapisserie que l'on pourrait désirer; le tout aux conditions les plus douces.

M. MARAIS s'appliquera à satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il espère que déjà, d'après les longues années qu'il a passées chez M. Jarry comme premier ouvrier, il est favorablement connu et que l'on aura su apprécier son expérience. (289)

LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

La plus ancienne Compagnie d'Assurances à Primes Fixes,
Contre les accidents de toute nature pouvant atteindre les personnes.

Capital: 2,500,000 francs.

POLICES INDIVIDUELLES garantissant tous les risques que court le public.
POLICES COLLECTIVES pour les ouvriers et la responsabilité des patrons.

Agent principal, à SAUMUR, M. J.-B. MARECHAL, rue des Boires, 5. (290)

M. GUIOT
l'Opticien de Paris
En déballage sur la place de la Bilange
N'a plus que DEUX JOURS à rester dans notre ville

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.
FANT
Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre
Pares à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA. — Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.